

RCR
SOLUTIONS

Informatique
Gestion
Comptabilité

ebp
SOLUTIONS DE GESTION

Obligation de facture électronique

Décryptage de la réforme à venir

Déroulé



Introduction à la Facture Électronique

La réforme : l'essentiel à connaître

Envoyer et recevoir ses factures demain avec la réforme : ce qui change

Commencer à se préparer à ce changement majeur



Introduction à la Facture Électronique

Une réforme de grande envergure

La facture électronique est le prochain grand chantier de simplification des processus de gestion voulu par l'État.

C'est aussi un pas de plus dans l'évolution vers la dématérialisation des échanges (déjà initiés par des dispositifs connus de tous, tel le prélèvement à la source, la DSN...)

1. Cette réforme va concerner l'ensemble des opérations entre les entreprises assujetties à la TVA
2. Toutes les entreprises françaises devront progressivement adopter la facture électronique entre 2024 et 2026.

La facture électronique, certains connaissent déjà

Depuis le 1er janvier 2020, il est obligatoire d'émettre des factures électroniques pour toutes les entreprises qui travaillent avec des entités publiques en utilisant le portail Chorus Pro

Mais en fait, qu'est-ce qu'une facture électronique avec la réforme ?



Une facture électronique, ce n'est pas....

- Une facture papier scannée (ou numérisée)
- Une facture PDF envoyée par email
- Une photo d'une facture PDF qu'on a envoyé par e-mail

→ La facture "électronique" comme on peut souvent l'entendre aujourd'hui ne sera plus conforme à la réglementation avec la réforme



...mais demain une facture électronique, c'est :

- Une facture créée (émise), envoyée et reçue sous une forme dématérialisée
- Une facture qui respecte une forme électronique normée
- Une facture qui permet son traitement de manière automatique et électronique.
- Une facture qui doit être transmise par l'intermédiaire d'une plateforme dédiée.

→ Ce qui ne change pas : tout comme la facture papier ou PDF classique, elle doit



La réforme : l'essentiel à connaître

Les 4 objectifs de la réforme



1 **Lutter contre la fraude fiscale**
et diminuer l'écart de TVA au moyen
de recoupements automatisés

2 **Faciliter les déclarations de TVA**
par le pré-remplissage à terme

3 **Connaître l'activité des
entreprises**
au fil de l'eau

4 **Renforcer la compétitivité des
entreprises**
Diminution de la charge administrative

3 éléments clés à retenir



Toutes les entreprises assujetties à la TVA sont concernées



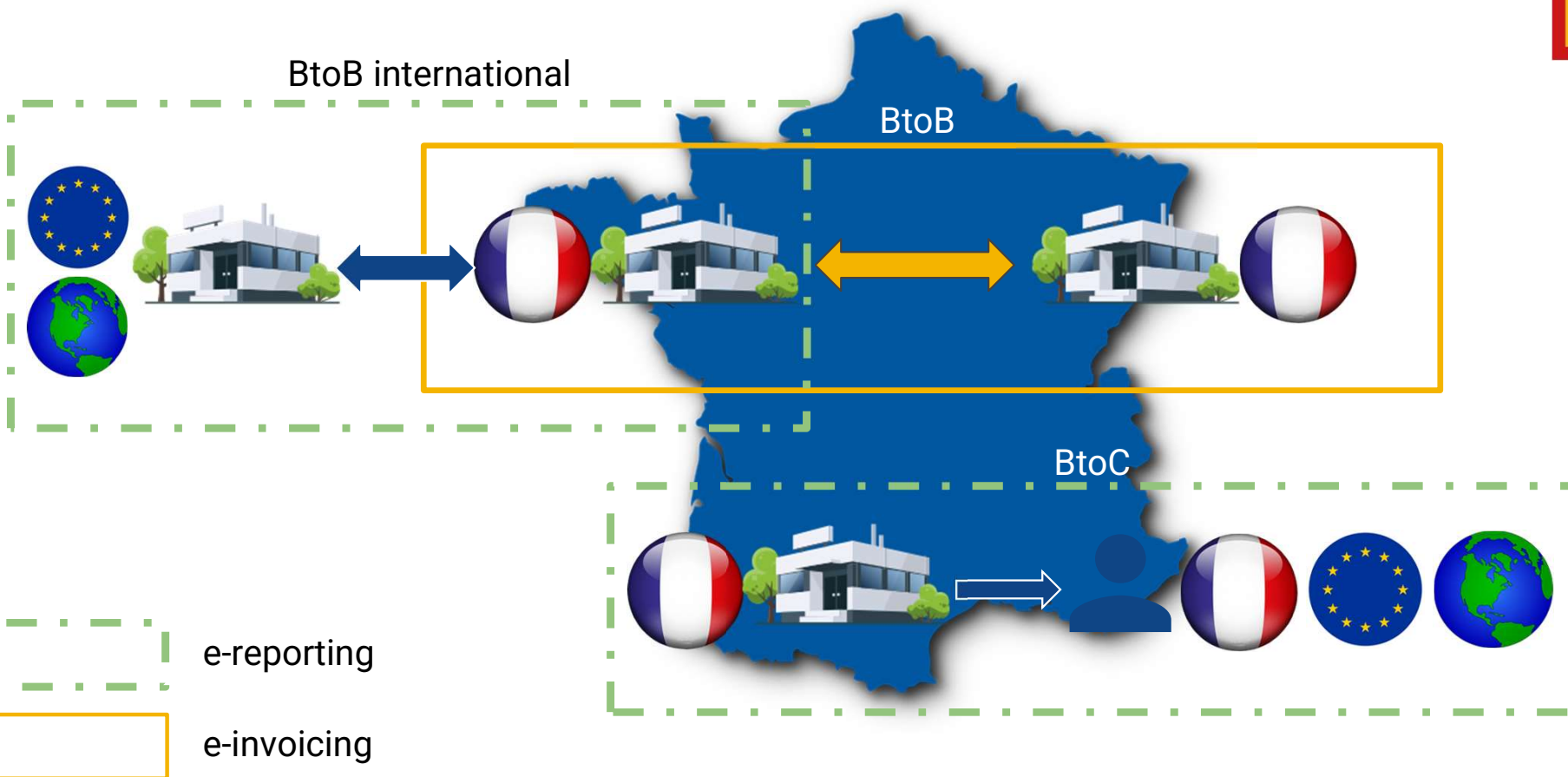
2 dispositifs encadrent cette réforme :

1. **Le E-invoicing** est employé pour désigner la facturation électronique entre entreprises françaises
2. **Le E-reporting** est une nouvelle déclaration fiscale visant à transmettre à l'administration fiscale certaines informations relatives à des opérations commerciales qui ne sont pas concernées par le E-invoicing



Cette réforme va imposer des formats de facture obligatoire
... ainsi qu'un parcours balisé de circulation des factures

Les dispositifs de la réforme : E-invoicing (facture électronique) et E-reporting



Calendrier provisoire de mise en place

RCR
SOLUTIONS

Informatique
Gestion
Comptabilité

ebp
SOLUTIONS DE GESTION

2024

- Immatriculation des PDP avec allègement obligation connexion PPF
- Accompagnement des pilotes dans leurs préparatifs
- Développement du PPF

2025

- Phase pilote allongée

2026

- **SEPTEMBRE**
Obligation de recevoir en FE pour tous
- Emission pour les GE & ETI en même temps ou séparée de 3 mois

2027

- **SEPTEMBRE**
Obligation d'émettre En FE pour tous

Bon à savoir :

Les auto-entrepreneurs ou les micro-entreprises qui bénéficient de la franchise en base de TVA (article 293 B du code général des impôts (CGI)) auront aussi l'obligation de recevoir et d'émettre des factures électroniques.



Envoyer et recevoir vos factures avec la
réforme : ce qui va changer

Un nouvel acteur dans la réforme : Comment envoyer/recevoir mes factures demain avec la réforme ?

1 plateforme en ligne à choisir

Deux possibilités s'offrent à vous :

Choix n°1

Envoyer/Recevoir via
la Plateforme Publique de l'Etat
Portail Public de Facturation (PPF)
Gratuit

Vous pourrez télétransmettre toutes vos factures à destination des entreprises publiques (ex Chorus Pro) et privées

Choix n°2

Envoyer/Recevoir via
une Plateforme Privée
Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP)
Payant

propose des services à valeur ajoutée

→ Le choix de votre plateforme dépend de vos besoins et de votre façon de travailler

Comment savoir quelle plateforme choisir ?

	 Portail Public de Facturation (PPF) <small>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</small>	Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP)
--	--	---



Retrouvez la liste des PDP sur le site Impot.gouv.fr, page Partenaires à partir de janvier 2024

	Concentrateur, au centre du dispositif	Tiers de confiance
Emission et réception des factures pour votre compte	x	x
Transmission des données de facturation et du E-Reporting	à l'administration fiscale	au Portail Public de Facturation (PPF)
Gestion du cycle de vie	x	x
Contrôles de conformité réglementaire des données	x	x
Annuaire centralisé	x	x
Archivage	-	x
Services complémentaires <i>ex. paiement des factures d'achats/ventes depuis la plateforme, workflow etc.</i>	-	x
Tarification	Gratuit	Payant

→ Le choix de votre plateforme aura lieu à partir de janvier 2024

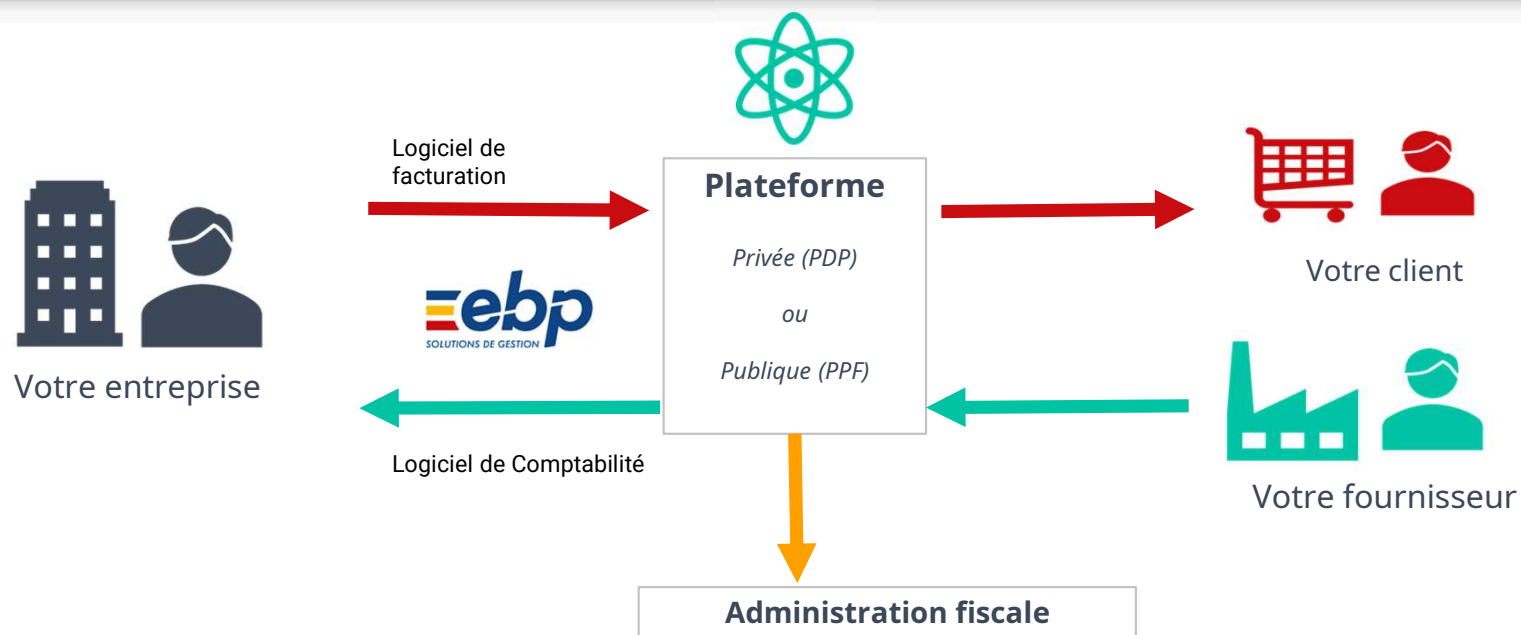
Mode de fonctionnement de l'envoi et la réception de vos factures

Schéma simplifié

RCR
SOLUTIONS

Informatique
Gestion
Comptabilité

ebp
SOLUTIONS DE GESTION



L'Administration va créer un **annuaire** dans lequel les entreprises françaises seront référencées (sur la base de l'Insee) ainsi que leur plateforme choisie

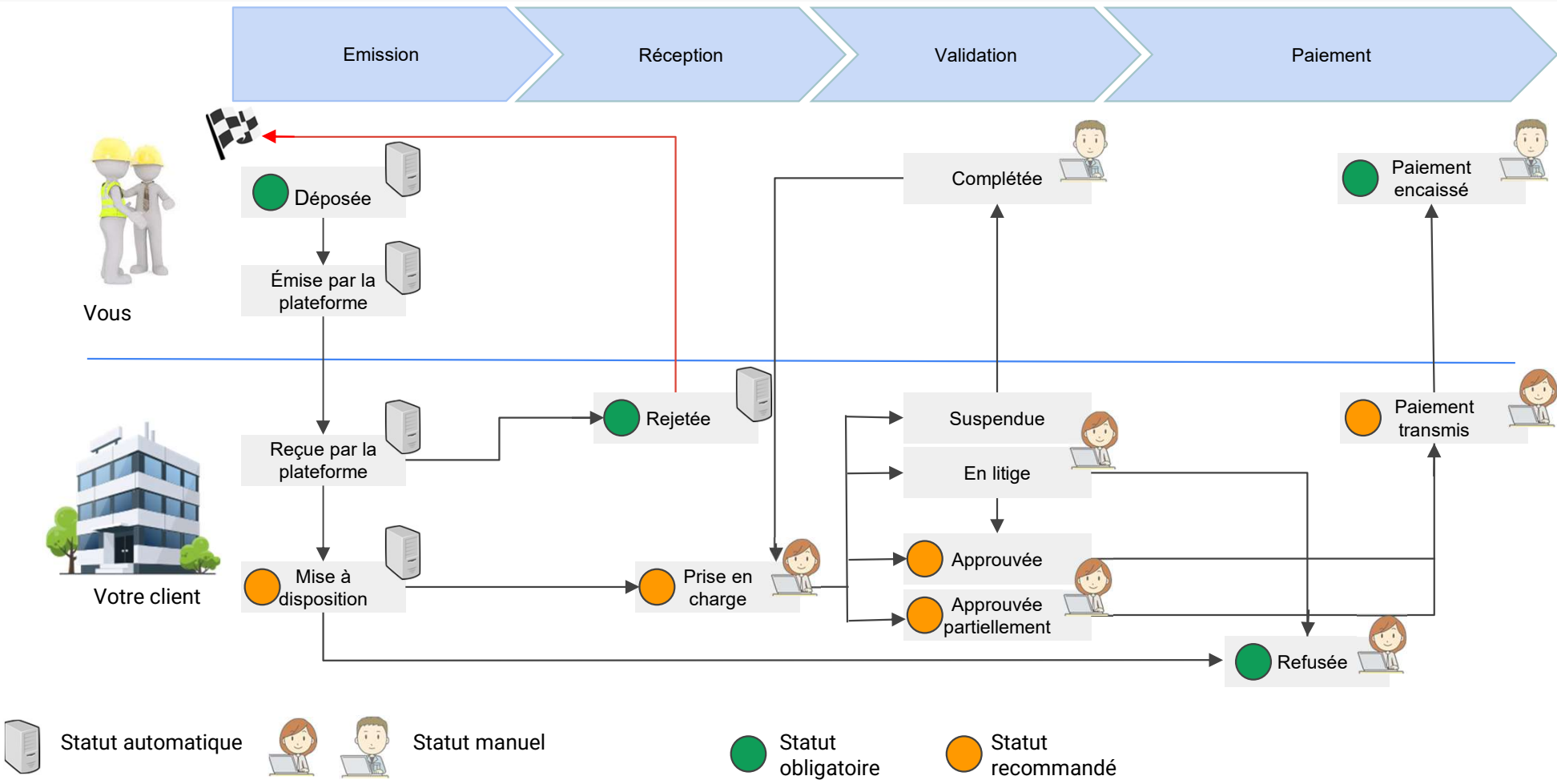
 Factures clients

 Factures fournisseurs

PDP = Plateforme de Dématérialisation Partenaire (Services payants)

PPF : Portail Public de Facturation (service gratuit)

Comment savoir où en est ma facture ? Zoom sur les STATUTS



Est-ce que mes factures vont changer ?



Parler des mentions obligatoires

la donnée essentielle pour adresser votre facture à votre client ENTREPRISE → **son numéro de SIREN**

Et les formats de factures, de quoi il s'agit ?

Les formats acceptés par la plateforme publique :

- Factur-X
- UBL
- CII

Attention aux formats historiques tels que pdf, word...

3 formats autorisés

FA00000029 20230221 183452.pdf - Adobe Acrobat Reader (64-bit)

Fichier Edition Affichage Signer Fenêtre Aide

Accueil Outils FA00000029 2023...



Ce fichier revendique la conformité à la norme PDF/A et a été ouvert en lecture seule pour empêcher toute modification.

Pièces jointes

Nom	Description
devisexcel.xls	
factur-x.xml	Factur-X XML file

Démonstration

Rue de cutesson
78120 RAMBOUILLET
Tél : 01.02.03.04.05
Tél portable :
Fax : 01.08.07.08.09
Site web :

Commune de EPERNON
8 Rue du Général Leclerc
28230 EPERNON

Commercial : CHENE

Facture N°	Date	Mode de règlement	Date échéance	SIRET client	Date livraison
FA00000029	21/02/2023		21/02/2023		21/02/2023

Engagement	
Code service	

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Mt Rem	P.U. Net HT	Montant HT	TVA
Pose sous-couche + Pose peinture mat, le M²	1,00	M2	27,75	0,83	26,92	26,92	20,00
MO Peinture	0,50	HEUR	10,74		10,74	5,37	20,00
MO Sous couche	0,50	HEUR	8,82		8,82	4,41	20,00
Application d'une sous couche							
Peinture Mat Murs et boiseries 2.5l	0,20	L	44,51		44,51	8,90	20,00
Sous-couche universelle 12l	0,20	L	45,35		45,35	9,07	20,00
Pose volet roulant motorisé	1	U	202,46		202,46	202,46	20,00
Motorisation de volets roulants filaire, 30 N.m Diam.60 mm		U	76,91		76,91	76,91	20,00
MO électricité	3,50	HEUR	35,87		35,87	125,55	20,00
Remblaiement de chaussée	1,00	M3	78,50		78,50	78,50	20,00
Sable de carrière 0.6 concassé	1,00	M3	23,00		23,00	23,00	20,00
Calcaire concassé 0/31.5	1,00	M3	23,00		23,00	23,00	20,00

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<rsm:CrossIndustryInvoice
  xmlns:rsm="urn:un:unece:unfact:data:standard:CrossIndustryInvoice:100"
  xmlns:qdt="urn:un:unece:unfact:data:standard:QualifiedDataType:100"
  xmlns:udt="urn:un:unece:unfact:data:standard:UnqualifiedDataType:100"
  xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
  xmlns:ram="urn:un:unece:unfact:data:standard:ReusableAggregateBusiness
  <rsm:ExchangedDocumentContext>
  <ram:BusinessProcessSpecifiedDocumentContextParameter>
    <ram:ID>A1</ram:ID>
  </ram:BusinessProcessSpecifiedDocumentContextParameter>
  <ram:GuidelineSpecifiedDocumentContextParameter>
    <ram:ID>urn:cen.eu:en16931:2017:compliant:factur-x.eu:1p0:bas
  </ram:GuidelineSpecifiedDocumentContextParameter>
  </rsm:ExchangedDocumentContext>
  <rsm:ExchangedDocument>
    <ram:ID>FA00000029</ram:ID>
    <ram:TypeCode>380</ram:TypeCode>
  </rsm:ExchangedDocument>
  <ram:IssueDateTime>
    <udt:DateTimeString format="102">20230221</udt:DateTimeString>
  </ram:IssueDateTime>
  </rsm:ExchangedDocument>
  <rsm:SupplyChainTradeTransaction>
    <ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem>
      <ram:AssociatedDocumentLineDocument>
        <ram:LineID>1</ram:LineID>
      </ram:AssociatedDocumentLineDocument>
      <ram:SpecifiedTradeProduct>
        <ram:Name>Pose sous-couche + Pose peinture mat, le
          M2</ram:Name>
      </ram:SpecifiedTradeProduct>
      <ram:SpecifiedLineTradeAgreement>
        <ram:NetPriceProductTradePrice>
          <ram:ChargeAmount>26.92</ram:ChargeAmount>
          <ram:BasisQuantity unitCode="M2">1.00</ram:BasisQuantity>
        </ram:NetPriceProductTradePrice>
      </ram:SpecifiedLineTradeAgreement>
    </ram:IncludedSupplyChainTradeLineItem>
  </rsm:SupplyChainTradeTransaction>
</rsm:CrossIndustryInvoice>
```


Qu'est-ce qu'il va changer pour l'envoi de vos factures de vente ?



Envoyer vos factures de vente



Vos clients sont des entreprises privées ?

Vous leur envoyez vos factures par email ou par courrier ?

↳ **Ce fonctionnement est terminé**

Avec la réforme, vous allez les télétransmettre



Vos clients sont des particuliers, des entreprises étrangères ?

Vous leur envoyez vos factures par email ou par courrier ?

↳ **Rien ne change, ou presque !**

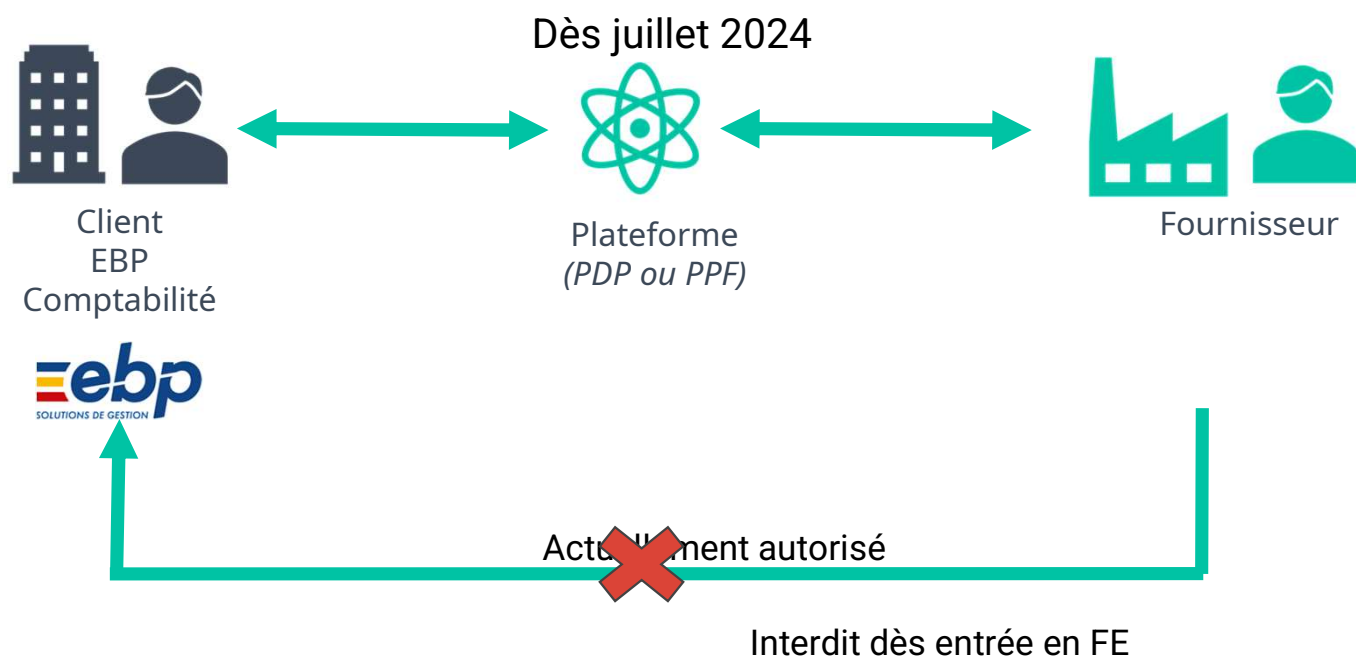


Vos clients sont des entités publiques ?

Vous leur envoyez vos factures via Chorus Pro.

↳ **Vous êtes quasi prêt pour toutes vos autres factures à destination des entreprises françaises !**

Recevoir vos factures d'achat, ce qui va changer dès juillet 2024



Factures fournisseurs

PDP = Plateforme de Dématérialisation Partenaire (Services payants)
PPF : Portail Public de Facturation (service gratuit)

Qu'est-ce qu'il va changer pour la réception de vos factures d'achat ?



Recevoir vos factures d'achat

FR

Vous travaillez avec des fournisseurs français ?

Vous recevez vos factures d'achat par courrier, par mail ou vous les téléchargez sur le site de votre fournisseur

↳ Ce fonctionnement est terminé à partir de l'entrée en FE

Avec la réforme, toutes vos factures d'achats vous seront transmises de la même façon, et arriveront sur votre plateforme



Vous travaillez avec des fournisseurs étrangers ?

Vous recevez vos factures d'achat par courrier, par mail ou vous les téléchargez sur le site de votre fournisseur.

↳ Dispositif e-reporting

Traiter vos notes de frais

A savoir : gestion ndf, essence; hotels, dej...

- saisie manuelle
- avec un OD
- ou une PDP capable de le gérer dans ses services (ex. jfc)



C'est une déclaration fiscale qui contiendra :

- Les transactions BtoB international (hors importation de biens)
- Les transactions BtoC (tickets de caisse, factures)
- Les encaissements des factures et transactions hors factures, lorsqu'elles portent sur de la prestation de services dont la TVA est collectée à l'encaissement



La fréquence de déclaration dépend du régime de TVA de chaque entreprise :

Régime réel normal mensuel :

- Au moins **3 transmissions/mois** pour les transactions BtoC et BtoB international
- et au moins **1x/mois** pour les paiements

Régime réel normal trimestriel ou régime simplifié :

- Au moins **1 transmission/mois**

Franchise de base :

- Au moins **1 transmission tous les 2 mois**



Calendrier de mise en place et mode d'envoi ?

Le déploiement du dispositif e-reporting suit le **même calendrier que la facture électronique** (e-invoicing) et le même mode d'envoi que les factures (via les plateformes)



Commencer à se préparer
à ce changement majeur

Les bénéfices



Gain de temps dans le traitement des factures



Meilleurs échanges entre les parties prenantes



Amélioration du suivi de trésorerie



Diminution des délais de paiements

Nommer un référent en interne

En fonction de la taille de votre entreprise, vous pouvez nommer un référent qui se chargera de s'informer et de transmettre les informations en interne

Objectif : embarquer toutes les personnes concernées dans votre entreprise



Vous rapprocher de vos partenaires



- ★ *Expert-Comptable* : décortiquer la réforme
- ★ *Votre Revendeur informatique* : sur votre équipement informatique (ex. scanner...)
- ★ *ou Votre conseiller EBP*

Vérifier vos données

*Mettre à jour votre fichier client et vos comptes de tiers : N° de SIRET, adresses, N° de TVA intracom...
Vérifier conformité de leur facture*

Objectif : ne pas s'y prendre au dernier moment, avoir le temps de mettre à jour les informations sereinement



Documenter vos flux (envoi et réception des factures)



Identifier vos cas d'usage métier pour déterminer ce qui est du ressort du e-invoicing et du e-reporting

Objectif : aide au choix de la plateforme qui correspond à votre manière de travailler

Vous préparer



A savoir

- ✓ Nommer un référent en fonction de la taille de votre entreprise
- ✓ Documenter la façon dont vous travaillez aujourd'hui pour la réception et l'envoi de vos factures afin de connaître tout le parcours et voir comment il va évoluer demain avec la réforme

Pour se préparer

Nos logiciels de Facturation sauront parfaitement communiquer avec le PPF (Plateforme Publique) **et nous ferons également des liaisons avec quelques PDP** (Plateformes Privées)

Mettre à jour votre fichier client : N° de SIRET, adresses, N° de TVA intracom...

- ✓ Vérifier que vos factures sont bien conformes à la législation, notamment au niveau des mentions légales
- ✓ Privilégier la gestion digitalisée de vos factures clients dès maintenant afin de vous habituer et habituer vos clients

Vous travaillez avec des clients de la sphère publique ? Nous vous recommandons fortement d'activer la liaison Chorus Pro dans votre solution EBP pour prendre les bons réflexes et vous habituer pour demain (même si vous n'envoyez que très peu de factures)

Le + : aucun surcoût si vous avez un contrat d'abonnement, alors pourquoi s'en priver !

Vous préparer pour vos factures clients



Si vous êtes équipé d'un logiciel de facturation EBP
Bonne nouvelle, vous êtes entre de bonnes mains !



A savoir

1. Toutes les solutions de Facturation EBP savent **déjà gérer le format Factor-X** et permettent aussi de **communiquer directement avec la plateforme Chorus Pro.**
2. **Nos logiciels de Facturation sauront parfaitement communiquer avec le PPF** (Plateforme Publique) **et nous ferons également des liaisons avec quelques PDP** (Plateformes Privées)

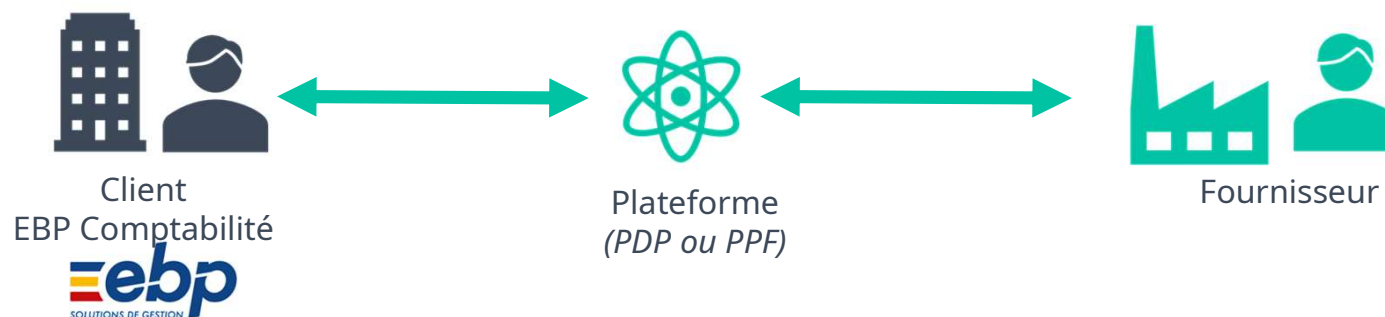
Pour se préparer

Vous travaillez avec des clients de la sphère publique ? Nous vous recommandons fortement d'activer la liaison Chorus Pro dans votre solution EBP pour prendre les bons réflexes et vous habituer pour demain (même si vous n'envoyez que très peu de factures)

Le + : aucun surcoût si vous avez un contrat d'abonnement, alors pourquoi s'en priver !

Vous préparer pour vos factures fournisseurs

Pour votre solution de Comptabilité (Open Line ou Full web Hubbix)



Nous faciliterons au maximum :

1. l'échange avec les plateformes (PDP ou PPF)
2. la pré-comptabilisation des factures en comptabilité via l'extraction des champs du fichier XML

Des aménagements vont apparaître dans vos logiciels pour vous préparer au passage de la réforme

Factures fournisseurs

PDP = Plateforme de Dématérialisation Partenaire (Services payants)
PPF : Portail Public de Facturation (service gratuit)

Ce que vous pouvez faire dès à présent



La check list



- ✓ Mettre à jour votre fichier client : N° de SIRET, adresses, N° de TVA intracom...
- ✓ Vérifier que vos factures sont bien conformes à la législation, notamment au niveau des mentions légales
- ✓ Selon la taille de votre entreprise, nommer un “réfèrent Facture Électronique” qui s’informerait sur le sujet et préparerait les collaborateurs à ce changement
- ✓ Privilégier la gestion digitalisée de vos factures (clients et fournisseurs) dès maintenant afin de vous habituer et habituer vos clients
- ✓ Documenter la façon dont vous travaillez aujourd’hui pour la réception et l’envoi de vos factures afin de connaître tout le parcours et voir comment il va évoluer demain avec la réforme



Anticiper la réforme dès maintenant,
c’est être plus serein pour sa mise en application demain